Sofindi devient Sofitech sud-ouest et change de dimension

jeudi 18 janvier 2018, par lpe

Après 30 années de réussite incontestable dans l'accompagnement financier des entreprises régionales, SOFINDI intègre SOFITECH et devient sa tête de pont dans le Sud-Ouest avec une capacité d'action décuplée.

Cette fusion de compétences communes, signe la reconnaissance d'un parcours sans faute au service de l'économie locale pour cette société coopérative créée à l'initiative de l'Union Patronale de la Charente. SOFINDI devient SOFITECH SUD OUEST qui couvre dorénavant le périmètre de la région Nouvelle AQUITAINE. Le siège de l'établissement secondaire est à Angoulême.

En 30 années d'existence et d'expertise reconnues, SOFINDI a su se faire un nom et une réputation d'efficacité et de compétence auprès du milieu économique régional (Charente, Charente Maritime, Deux-Sèvres et Vienne).
SOFINDI, SOciété pour le FINancement du Développement Industriel est née du constat de chefs d'entreprise charentais qui éprouvaient des difficultés à trouver des financements auprès du secteur bancaire traditionnel.
C'est une société coopérative à capital variable dont l'actionnariat est constitué à près de 80 % par des entreprises charentaises, dont celles qui ont participé à sa création, mais également par ses clients sociétaires qui abondent au capital et au fonds de garantie lors de la réalisation d'un prêt. Chaque nouveau client de SOFINDI en devient actionnaire.
SOFINDI intervient plus spécifiquement dans le secteur de l'industrie, des services à l'industrie et du négoce de gros auprès d'entreprises dont l'effectif moyen se situe aux alentours de 30 personnes et qui sollicitent des financements à hauteur de 180 K€.
Ce sont près de 100 dossiers qui sont étudiés chaque année, ce qui représente entre 10 et 15 M€ attribués.
Quelques exemples types de financement à moyen et long terme :
- investissements matériels
- investissements immobiliers
- transmissions d'entreprises
- restructuration dans le cadre de difficultés (10% de son activité).

Un mode de fonctionnement original

Les décisions qui engagent SOFINDI sont prises par un comité d'agrément composé exclusivement de chefs d'entreprise expérimentés et bénévoles. Le comité d'agrément ne fonde pas son jugement sur les seuls comptes de l'entreprise, mais sur toutes les composantes de celle-ci : les hommes, l'environnement, le projet, en s'appuyant sur ce qui fait sa force et sa singularité.
L'expérience, le savoir-faire des membres des comités permettent à SOFINDI de disposer d'éléments d'appréciation complémentaires et d'une expertise différente de celle des banquiers traditionnels. Cet atout précieux en fait un élément de levier notamment sur les dossiers difficiles.
Ceci étant, loin d'être perçu comme un concurrent par les banques traditionnelles, SOFINDI permet souvent d'amorcer ou de boucler un tour de table bancaire, son approche économique crédibilisant le dossier présenté.

RETOUR SUR 30 ANS

SOFINDI a ainsi démontré depuis 30 ans toute son efficacité auprès du tissu industriel picto charentais. Sa vision patronale et sa volonté de trouver une solution aux demandes de financement présentées ont permis d'accompagner près de 1 000 entreprises, participant par là-même à travers sa garantie, aux financements de 245 millions d'€ d'investissements.
SOFINDI a aussi permis par son action discrète et confidentielle de sauver un certain nombre d'entreprises, fragilisées à un moment de leur existence par un contexte économique difficile ou un changement de dimension impossible à réaliser seules.

SOFITECH est une société coopérative à capital variable. Créée en 1961, cette société de caution mutuelle professionnelle se situe dans la mouvance des organisations professionnelles de l'industrie manufacturière.
Son activité est régie par le code monétaire et financier.
SOFITECH intervient en donnant aux banques des garanties sur la quasi-totalité des crédits qu'elle consent à ses sociétaires : investissements, transmission d'entreprise, caution bancaire, crédit de trésorerie, affacturage. Comme SOFINDI, elle s'appuie sur un comité d'engagement composé notamment d'industriels représentatifs des secteurs qu'elle finance.

SOFITECH propose des solutions pour le financement des investissements et pour les besoins en caution bancaire pour accompagner les PME dans leurs stratégies de développement et d'investissement. Elle est implantée largement sur le territoire national, de Strasbourg à Brest et de Lille à Bordeaux et Toulouse et a participé en 2017 à la mise en place de 100 millions d'€ de crédits.

SOFINDI devenant SOFITECH SUD OUEST conserve ses spécificités que sont notamment les comités d'agrément, et dispose d'un pouvoir de délégation donné au représentant de l'Union Patronale de la Charente qui la représentera au sein du Conseil d'Administration de SOFITECH. Philippe SUTRE devient président délégué de l'Etablissement secondaire, SOFITECH SUD-OUEST, ayant la responsabilité de délivrer des garanties dans le cadre des concours accordés aux entreprises de la Nouvelle-Aquitaine, les objectifs commerciaux étant par ailleurs fixés de manière concertée avec la direction commerciale de SOFITECH.
Un comité de liaison chargé de coordonner l'action et la politique générale de SOFITECH SUD-OUEST sera composé, à parité, de membres de SOFITECH et de l'ex-SOFINDI.
SOFINDI a déjà engagé un travail de constitution de comités d'agrément, avec les MEDEF territoriaux de Nouvelle-Aquitaine. Le mode de fonctionnement de SOFITECH SUD-OUEST est calqué sur celui de SOFINDI.

Grâce à cette fusion, l'offre proposée aux entreprises s'en trouve considérablement renforcée.
SOFITECH SUD OUEST est à même d'offrir des produits et services que SOFINDI ne possédait pas et d'apporter des montants de garantie pouvant aller jusqu'à 1,5 M€.
Cette fusion est une formidable opportunité pour SOFINDI de travailler aujourd'hui sur une région beaucoup plus grande en devenant un établissement secondaire de SOFITECH, dont la taille est 10 fois plus importante.